

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2025

**Plan de cours
CRI 2250– Préparation au stage**

Jeudi de 8 :30 à 11 :30

Professeure :

Marie-Hélène Labrie

Courriel: *marie-helene.labrie@umontreal.ca*

1. Objectifs généraux du cours

- Se familiariser avec le milieu de stage et confirmer son choix.
- Réviser, compléter ou acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la compréhension du milieu et aux diverses démarches s’y rattachant (évaluation, intervention, etc.).
- S’informer et se sensibiliser aux pratiques qui sont propre au milieu : place dans l’ensemble du réseau, politiques et procédures, organisation, dynamique du travail en équipe, types d’entrevues, évaluation initiale, planification et mise en œuvre de l’intervention, communication orale et écrite, etc..
- Prendre conscience de ses motivations, de ses valeurs, de ses forces, limites, intérêts et aspirations en tant que professionnel.e.
- Formuler des objectifs d’apprentissage sur le plan personnel et professionnel, lesquels seront observables, mesurables et atteignables lors de la période du stage.

2. Objectifs spécifiques du cours

2.1 Permettre à l’étudiant (e) de bâtir un projet de stage conforme à ses attentes et à ses besoins d’apprentissages.

2.1.1 Identifier les motivations qui amène l’étudiant.e à choisir ce milieu de stage.

2.1.2 Engager, avec le milieu et le professeur un processus d’identification des objectifs et activités spécifiques de stage.

2.1.3 Échanger ses expériences, ses réflexions, ses préoccupations avec le groupe lors des discussions.

2.2 Permettre à l’étudiant (e) d’explorer son milieu de stage.

2.2.1 Réaliser 5 jours de stage (observation) dans le milieu, à différent moments de vie.

2.2.2 Situer son rôle comme criminologue au sein de l’organisme.

2.2.3 Découvrir le fonctionnement du milieu de stage et les problématiques vécues par la clientèle desservie.

2.2.4 Se familiariser avec les différentes méthodes d'évaluation et d'intervention, les modes de communication et les enjeux déontologiques propres à ce milieu.

2.2.5 Identifier des partenaires et le réseau dans lequel s'inscrit le milieu.

2.3 Permettre à l'étudiant.e et au milieu de s'entendre sur les apprentissages à réaliser et les activités offertes pour y parvenir.

2.3.1 Prendre l'initiative et la responsabilité de ses activités de stage.

2.3.2 Rédiger un contrat qui lie l'étudiant et le milieu de stage, indiquant les objectifs, activités et modalités spécifiques d'encadrement du stage.

2.4 Identifier certaines de ses forces et de ses limites relativement à son savoir être (personnalité, aptitudes relationnelles, conscience de soi, attitudes, etc.) et son savoir-faire (observation, évaluation, communication orale et écrite, organisation, etc.).

2.4.1 Amorcer une réflexion sur les habiletés d'intervention, ainsi que sur ses forces et faiblesses en contexte professionnel.

2.4.2 Développer sa capacité d'auto observation et à aller chercher de la rétroaction par la tenue d'un journal de bord.

3. Modalités pédagogiques

3.1 Visites dans le milieu de stage : Les étudiants.es devront accomplir cinq (5) visites dans leur milieu de stage. Ces visites permettront de se familiariser avec le milieu, d'en comprendre la structure, sa clientèle, ses politiques et procédures, son organisation, ses pratiques et ses modes d'intervention. L'étudiant.e pourra aussi se faire connaître dans son milieu, établir un lien avec son.sa superviseur.e et les autres membres du personnel, préparer un contrat de stage en collaboration avec ce.cette dernier.ère qui soit pertinent en regard des objectifs d'apprentissage spécifiques de l'étudiante et des opportunités d'apprentissage proposées par le milieu.

3.2 Participation actives aux ateliers du cours CRI 2251 : Les cours comporteront diverses présentations permettant d'aborder des questions reliées à l'intervention dans les maisons de transition. Les rétroactions lors des ateliers permettront aussi aux étudiants.es de mieux se connaître comme intervenants.es. Elles favoriseront également l'enrichissement par les discussions sur les expériences vécues dans les différents milieux de stage.

3.3 Journal de bord : Les étudiants.es sont fortement encouragés.es à tenir un journal de bord

afin de noter leurs observations sur le milieu et sur les pratiques. Ils.elles pourront aussi y écrire leurs réflexions et analyses relatives aux visites dans le milieu. Ils.elles pourront également y consigner leurs évolutions en lien avec le savoir, leur savoir être et leur savoir-faire.

3.4 Retour sur la formation donnée à l'École de Criminologie : Les étudiants.es seront amenés.es à réviser les contenus abordés dans leurs cours afin de standardiser les notions, concepts et théories, utiles pour leur milieu de stage.

3.5 Lectures dirigées : Des lectures seront proposées (par le.la superviseur.e et l'enseignante) afin de mieux vous préparer selon la spécificité de chaque milieu de stage.

4. Rôles de chacun

L'étudiant.e : est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent.

L'enseignante : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du.de la superviseur.e terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement de l'étudiant.e aux plans théorique, professionnel et personnel.

Le.la superviseur.e terrain : en collaboration avec la professeure et à partir du « vécu » sur le terrain, a à susciter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant.e tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel celui.celle-ci fait son stage.

Calendrier des activités

À noter que le contenu des cours pourrait être changé et/ou déplacé durant la session.

2025-01-09 (Cours #1)	Accueil et présentation <ul style="list-style-type: none">-Plan de cours-Présentations des étudiants.es-Contrat de groupe-Regard sur les milieux de stage*Cahier du stagiaire*Guide du superviseur*Lectures pour le prochain cours
2025-01-16 (Cours #2)	Les milieux de pratiques Le savoir théorique et législatif <ul style="list-style-type: none">-Ordre professionnel des criminologues*Réflexion pour le prochain cours*Questionnaire personnel*Retour sur les contacts avec les milieux de stage
2025-01-23	Le savoir-être

- (Cours #3)**
- Le savoir-faire relationnel (schèmes relationnels)
 - Les attitudes et les émotions
 - L'impact de nos valeurs et de nos perceptions
 - Le travail d'équipe
 - *Explications du contrat pédagogique
 - *Retour sur les présences dans les milieux
- 2025-01-30
(Cours #4)**
- Le savoir-faire**
- Habilités professionnelles
 - Rappel des techniques d'entrevue
 - *Rapport Gladue
 - *Explications sur le contrat pédagogique
 - *Retour sur les présences dans les milieux
- 2025-02-13
(Cours #5)**
- L'évaluation**
- Évaluer quoi, quand et comment
 - Survol des outils d'évaluation
 - *Exercice en équipe
 - *Retour sur les présences dans les milieux
- 2025-02-27
(Cours #6)**
- Examen**
- *Retour sur les présences dans les milieux
 - *Explications sur le bilan final**
 - *Remise de l'étude de cas par l'enseignante et explications**
- 2025-03-13
(Cours #7)**
- Les techniques d'entrevue et les objectifs d'intervention**
- Priorisation des objectifs
 - *Retour sur les visites dans les milieux
 - *Remise de l'examen corrigé**
 - *Remise du contrat pédagogique par les étudiants.es copie papier (à 8h30)**
- 2025-03-27
(Cours #8)**
- Bilan**
- *Retour sur les visites dans les milieux
 - Expériences générales dans les milieux
 - Pour mieux se préparer au stage
 - *Remise du contrat pédagogique corrigé et commenté**
 - *Remise de l'étude de cas par les étudiants.es copie papier (à 8h30)**
- 2025-04-02**
- *Remise du rapport final de pré-stage (à 8h30 maximum par courriel)**

Visites dans les milieux de stage (exemples d'éléments à explorer) :

- Les membres de l'équipe et l'apport du criminologue
- Le processus d'accès
- Les types d'encadrement
- La programmation
- La réalité des individus qui fréquentent le milieu de stage
- Les pratiques d'intervention
- Une rencontre individuelle
- Une réunion d'équipe

Modalités d'évaluation

1. Présence et participation aux échanges et exercices en classe (10 %)

- *Assiduité et ponctualité
- *Participation active
- *Qualité des interventions
- *Réflexions critiques
- *Efforts pour faire évoluer la discussion du groupe
- *Implication personnelle dans le contenu partagé
- *Respect des autres

2. Un examen sur les sujets abordés dans les cours et les lectures effectuées (25%)

3. Une analyse de cas (25%) :

Un cas clinique sera remis aux étudiants.es. L'étudiant.e devra soumettre son analyse sur un maximum de 3 pages. Le texte soumis par l'étudiant.e devra répondre aux questions suivantes : Quels sont les facteurs de risque (statiques et dynamiques) que vous identifiez ainsi que les éléments les plus pertinents qui sont liés au cycle de délinquance ?

Prononcez-vous sur les facteurs de protection à considérer. L'étudiant.e doit aussi émettre une opinion sur le risque de récidive ainsi que sur la dangerosité du sujet et la justifier. Les éléments devront prendre appui sur des facteurs (de risque et de protection) reconnus.

Enfin, un plan d'intervention, incluant deux objectifs spécifiques doit être élaboré, de même que les moyens envisagés.

L'étudiant.e sera évalué.e sur la pertinence du contenu, l'organisation et la synthèse des idées présentées ainsi que sur la qualité de la rédaction.

4. La rédaction des objectifs de stage-contrat pédagogique (10%).

Voir cahier du stagiaire

5. Rapport final incluant (30%) :

Un résumé des démarches réalisées lors des visites dans le milieu de stage. L'étudiant.e devra commenter les apprentissages et les principales réflexions suscitées, tant sur le plan personnel que professionnel (savoir, savoir-faire, savoir-être). Les difficultés rencontrées, les moyens pour y remédier et les appréhensions pour le stage à venir devront également être abordées, tout comme les ajustements à prévoir. Vos impressions sur la qualité de l'accompagnement reçu, la disponibilité du.de la superviseur.e et des autres membres du personnel.

L'accent doit davantage être mis sur l'aspect des commentaires personnels et sur l'analyse plutôt que sur la simple description de la démarche suivie dans la préparation du stage.

Une réflexion critique à partir des lectures faites à la demande du.de la superviseur.e et conseillées par l'enseignante. A propos du rôle de l'organisme, du model et des méthodes d'intervention et d'évaluation, des outils cliniques utilisés, de la contribution du criminologue, du type de clientèle, de la dynamique de l'équipe, etc..

Notation :

- Description et compréhension du milieu de stage : 5 pts.
- Pertinence des observations et des réflexions sur soi et l'ensemble du milieu : 10 pts.
- Pertinence de l'analyse. Lien entre la théorie et la pratique : 10 pts.

- Qualité générale et structure du texte (clarté, fluidité, syntaxe, etc.) : 5 pts.

Autre : Qualité de l'intégration dans le milieu de stage

L'enseignante communiquera avec le/la superviseur.e pour évaluer la qualité de l'intégration de l'étudiant (e).

Les critères discutés seront entre autres: La capacité à s'intégrer dans l'équipe de travail et à prendre sa place; la présence et la relation entretenue avec la clientèle; l'intérêt et la recherche d'informations; l'ouverture à la remise en question et aux commentaires formulés; le désir de prendre des responsabilités et d'acquiescer de l'autonomie.

Généralités

A) PRÉSENTATION MATÉRIELLE D'UN TRAVAIL

Le professeur s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEMSUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points.

B) POLITIQUE SUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX

À moins d'avis contraire du professeur, le travail doit être remis au plus tard à l'heure et le jour indiqué. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

C) POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

D) POLITIQUE SUR LE PLAGIAT

L'étudiant(e) est invité(e) à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle (30.3)*, au www.secretariatgeneral.umontreal.ca. Il(elle) peut aussi consulter le site web www.integrite.umontreal.ca. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

E) BARÈME DE NOTATION

Grille de conversion des pourcentages

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80

3,3	B+		77
3	B	Très bon	73
2,7	B-		70
2,3	C+		65
2	C	Bon	60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

BIBLIOGRAPHIE

Quelques références sont tirées du plan de cours de madame Isabelle Fafard, chargée de cours CRI2251 : Maison de transition, hiver 2020.

Obligatoires

- Cahier du stagiaire
- Chartes des droits et libertés
- Mission du Service correctionnel du Canada et du Service correctionnel du Québec
- Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (fédéral) *sections pertinentes
- Loi sur le système correctionnel du Québec et Règlement sur la libération conditionnelle (provincial) *sections pertinentes
- Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec : <https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Code-de-deontologie.pdf>
- Le référentiel de compétences du criminologue : https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/REFERENTIEL_DE_COMPETENCES-VERSION_OFFICIELLE_2017.pdf

Suggérées

Abracen, J., Axford, M. & Gileno, J. (2011). Changements dans le profil des délinquants résidant dans les établissements communautaires : 1998 et 2008 (Rapport no R-256). Ottawa, Ontario : Service correctionnel du Canada.

American Psychiatric Association (2015). DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Elsevier Masson SAS.

Arbour Daphné-Rébecca. (2021). *Guide d'élaboration du plan d'intervention : plus qu'un outil, une véritable démarche psychosociale*. Pearson ERPI.

ASSSTSAS (2010). Formation Oméga. Cahier du participant. Montréal : Bibliothèque et Archives du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.

Bell, A. & Trevethan, S. (2004). Établissements résidentiels communautaires au Canada: profil descriptif des résidents et des installations (Rapport no R-157). Repéré sur le site de services correctionnels du Canada: <http://www.cscscc.gc.ca/recherche/r157-fra.shtml>. Blais

Code criminel du Canada. <http://www.laws-lois.justice.gc.ca/pdf/c-46.pdf>

Coté, G. (2010). Les instruments d'évaluation du risque de comportements violents : mise en perspective critique. *Criminologie*, 34, (1), p. 31-45.

Côté, I. (2007). *La relation d'aide sécuritaire*. Édition Plume d'Oie.

Donnelly, P.G & Forshner, B. (1984). Client Success or Failure In A Halfway House. Federal Probation, 48, 38-48. Repéré à <http://heinonline.org>

Donnelly, P.G & Forschner, B.E. (1987). Predictors of Success in a Co-Correctional Halfway House: A Discriminant Analysis, *Journal of Crime and Justice*, 10 (2), 1-22.

Dubois, M.-È. & Ouellet, F. (2020). Les défis de la réinsertion sociale : regard éclairé sur la réalité vécue par la clientèle en maison de transition. *Criminologie*, 53(2), 309–333.

Guay, J. P. (2016). L'évaluation du risque et des besoins criminogènes à la lumière des données probantes: Une étude de validation de la version française de l'inventaire de niveau de service et de gestion des cas–LS/CMI. *European Review of Applied Psychology*, 66(4), 199-210.

Guay, J.-P., Da Silva Guerreiro, J. & Crocker, A. G. (2022). Les méthodes et enjeux relatifs à l'évaluation du risque de la violence hétérodirigée. *Santé mentale au Québec*, 47(1), 63–85.

Hétu, J-L (2014). *La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement*. 5è édition. Gaétan Morin éditeur. 184 pages

Letarte, M.-J. & Normandeau, S. (2008). Contribution des modèles de changement du comportement à l'intervention psychosociale. *Revue de psychoéducation*, 37, (1), p. 77-95.

Logan, C. (2012). Risk assesement-Specialist interviewing skills for forensic prationners. Dans Logan, C. & Johnstone, L. (éditeurs), *Managing Clinical Risk* (p. 259-292). Royaume-Uni : Routledge.

Miller, W.R. & Rollnick, S. (2013). *L'entretien motivationnelle-Aider la personne à engager le changement-2e édition*. New York : InterEditions.

Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Presses de l'Université Laval.

Plante, M. et al. (2006). La pacification des états de crises aigües. Cahier du participant. Montréal : Bibliothèque et Archives du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.

Vacheret, M. & Cousineau, M.M. (2003). Quelques éléments de compréhension des libérations d'office réussies. *La Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 45 (1), 99-124.

Vacheret, M. & Cousineau, M.M. (2005). L'évaluation du risque de récidive au sein du système correctionnel canadien : regards sur les limites d'un système. *Déviance et société*, 29 (4), 379-387.

Voyer, M., & Senon, J. L. (2012). Présentation comparative des outils d'évaluation du risque de violence. *L'information psychiatrique*, 88(6), 445-453.

Webster, C.D., Douglas, K.S., Eaves, D. & Hart, S.D. (1997). HCR-20. Évaluation du risque de violence. Version 2, Burnaby, Colombie-Britannique : Université Simon Fraser et Commission des services médicaux-psychiatriques de la Colombie-Britannique.

HCR-20: Évaluation du risque de violence (version 3).

D'autres références pourront être ajoutées durant la session